



## Bulletin d'information No.1

**fiaf 2008 Paris**  
64ème Congrès de la **fiaf**  
17 – 26 avril 2008

Chers amis et collègues,

2008 sera pour la **fiaf** une année phare avec la tenue de ce 64ème Congrès qui coïncidera avec le 70ème anniversaire de notre fédération. C'est un grand honneur pour le Centre national de la cinématographie d'avoir été choisi pour l'organisation de ce rendez-vous et c'est avec fierté et plaisir que nous vous convions à Paris du 17 au 26 avril 2008. A cette occasion, nous avons décidé de centrer notre réflexion sur la protection juridique des œuvres, une problématique décisive pour le quotidien et l'avenir des archives et des cinémathèques du monde entier.

Paris a toujours été considéré comme l'une des capitales mondiales de la cinéphilie et du patrimoine cinématographique. En 1988 déjà, Paris avait été le lieu de célébration du cinquantième anniversaire de la **fiaf**. Depuis, la géographie cinématographique de la ville a considérablement évolué et le paysage s'est continuellement enrichi, attestant de la place toujours centrale du cinéma dans la culture française. Au cours de ces trois dernières années, c'est à l'est de la capitale que les évolutions ont été les plus spectaculaires, grâce en particulier à la récente installation de la Cinémathèque française dans le superbe bâtiment conçu par Frank Gehry, face à la Bibliothèque nationale de France. C'est au sein de la Cinémathèque française que nous aurons le privilège d'organiser notre Congrès auquel participeront les 15 institutions françaises membres de la **fiaf**. Parmi elles, les Archives françaises du film du CNC, qui disposent à présent d'un espace de consultation à la Bibliothèque nationale de France, mettront à disposition des moyens humains, logistiques et budgétaires très importants tout au long de la manifestation.

Attachées aux principes de diversité culturelle et de solidarité, les **Archives françaises du film du CNC** s'associeront au ministère des Affaires étrangères, afin de faciliter le voyage et l'hébergement de certains de nos collègues dont les institutions connaissent en ce moment de grandes difficultés. Le jeudi 24 avril, elles ouvriront les portes du site de Bois d'Arcy. Vous y découvrirez des espaces rénovés et dotés des meilleurs dispositifs de conservation et de restauration des collections. Enfin, deux autres membres importants de la **fiaf**, la Cinémathèque de Toulouse et le Forum des images (Mairie de Paris) proposeront aux congressistes des événements, projections et rencontres spécifiques, dans leurs institutions respectives.

La liste n'est pas close et d'autres initiatives viendront au fil des mois enrichir encore le programme. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de nos préparatifs et mettons d'ores et déjà tout en œuvre pour que l'édition 2008 soit vécue par tous comme un moment d'exception.

Très amicalement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BT', enclosed within a simple rectangular frame.

**Boris Todorovitch**  
Directeur du patrimoine cinématographique  
Centre national de la cinématographie

Mars 2007



2008

### dates

Le 64ème Congrès de la **fiaf** se déroulera du **lundi 21 au samedi 26 avril 2008**.  
Les réunions du Comité directeur se tiendront du 17 au 20 avril.

### lieu

Le Congrès se déroulera à la **Cinémathèque française**.

### activités

Paris

jeudi 17 avril	arrivée et accueil du comité directeur
<b>vendredi 18 avril</b> Cinémathèque française	réunion du comité directeur
<b>samedi 19 avril</b> Cinémathèque française	réunion du comité directeur
<b>dimanche 20 avril</b> Cinémathèque française	réunion du comité directeur arrivée et enregistrement des délégués
Bibliothèque nationale de France	dîner d'ouverture
<b>lundi 21 avril</b> Cinémathèque française	ouverture du congrès symposium
<b>mardi 22 avril</b> Cinémathèque française	symposium
<b>mercredi 23 avril</b> Cinémathèque française	réunions régionales et ateliers
<b>jeudi 24 avril</b> Excursion	visite des Archives françaises du film
<b>vendredi 25 avril</b> Cinémathèque française	assemblée générale
<b>samedi 26 avril</b> Cinémathèque française	assemblée générale réunion de clôture du comité directeur
Cinémathèque française	dîner et soirée de clôture
<b>dimanche 27 avril</b>	départ Les congressistes qui le désirent pourront se rendre à la Cinémathèque de Toulouse où ils sont chaleureusement conviés.

### **logement**

Nous vous proposerons prochainement plusieurs catégories d'hôtels et nous nous engageons à négocier pour vous les meilleurs tarifs. Les hôtels seront situés à proximité de la Cinémathèque française dans le 12ème arrondissement.

### **transport**

Les deux aéroports desservant Paris sont situés au nord de la capitale (**Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle**) et au sud (**Orly**). Ils sont desservis par de nombreux moyens de transports individuels et collectifs permettant de gagner facilement le centre-est de Paris, où se tiendra le Congrès.

### **devise**

L'**euro** est la monnaie commune des 27 pays membres de l'Union européenne et la monnaie unique de 13 d'entre eux, dont la France. Vous pourrez facilement changer votre argent à l'aéroport, dans les hôtels et les banques.

### **passport et visa**

Les congressistes sont invités à se renseigner auprès des ambassades et consulats de France de leurs pays. Par ailleurs, le site du Ministère des Affaires étrangères français permet de prendre connaissance des règles en matière de visas ([www.diplomatie.gouv.fr/venir/visas/](http://www.diplomatie.gouv.fr/venir/visas/)). Les ressortissants de l'Union européenne n'ont pas besoin d'un visa pour entrer en France.

### **symposium**

Le Congrès sera centré sur **la protection juridique des œuvres**. Voici d'ores et déjà quelques-unes des questions inscrites à l'ordre du jour du Symposium :  
Quelles sont les durées de protection des droits ? Qu'en est-il du domaine public, des systèmes de copyright, du fair use et des exceptions diverses ? Comment les archives et cinémathèques peuvent-elles gérer et valoriser au mieux les œuvres protégées ?  
Quels types de contrats et de conventions peut-on établir entre nos institutions et les propriétaires des œuvres ?

### **logistique et restauration**

Un centre de communication, comprenant photocopieur, téléphone/fax, ordinateurs, imprimantes, accès internet, et les traditionnels casiers, sera à votre disposition à la Cinémathèque française. Les pauses-café et les déjeuners seront pris en charge par le Centre national de la cinématographie. L'enregistrement audio et vidéo des interventions sera assuré quotidiennement.



### **traduction simultanée**

Une traduction simultanée en **anglais, français** et **espagnol** sera assurée lors du Symposium et de l'Assemblée générale.

### **parcours culturel**

Pour ce 64ème Congrès et le 70ème anniversaire de la **fi af**, nous vous proposerons un parcours des lieux culturels et cinématographiques parisiens. Nous avons également prévu une journée d'excursion qui nous permettra de visiter les Archives françaises du film. Enfin, tout au long de la semaine du Congrès, des événements et des soirées seront organisés.

### **au cas où**

N'oubliez pas de vérifier si vous avez besoin d'un vaccin pour quitter votre pays. Vous pourriez également avoir besoin d'une assurance santé internationale.

### **contacts**

#### **fi af**

Fédération internationale des archives du film  
1 rue Defacqz  
1000 Bruxelles  
Belgique  
tél. +32 2 538 30 65  
fax +32 2 534 47 74  
[www.fi afnet.org](http://www.fi afnet.org)  
[www.fi afcongress.org/](http://www.fi afcongress.org/)  
[info@fi afnet.org](mailto:info@fi afnet.org)

#### **CNC**

Archives françaises du film  
7bis rue Alexandre Turpault  
78395 Bois d'Arcy  
France  
[www.cnc-aff.fr](http://www.cnc-aff.fr)  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

Document édité par la Direction de la communication du CNC